

**Extrait N° 2 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 19 MARS 2010

L'an deux mil dix, le dix neuf mars à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **10 mars 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Absent : M. BADER Ricardot *.

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. MONDON René - Mme BETON Fernande a donné mandat à M. FERRERE Eric.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- M. BADER Ricardot est arrivé au cours de la discussion de la 2^{ème} affaire.

AFFAIRE N° 2 / Adoption du Budget Primitif 2010
- Compte principal

Le projet de budget du compte principal pour l'exercice 2010 se présente comme suit :

	Dépenses : 17 027 726	Recettes : 17 027 726
Fonctionnement	11 385 970	11 385 970
Investissement	5 641 756	5 641 756

La répartition par chapitre est la suivante :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 013 – Atténuations de charges	554 813
Chap. 70 – Produits des services et du domaine	420 599
Chap. 73 – Impôts et taxes	7 380 521
Chap. 74 – Dotations et participations	2 970 843
Chap. 75 – Autres produits de gestion courante	16 387
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	27 807
Chap. 77 – Produits exceptionnels	15 000

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	1 910 327
Chap. 012 – Charges de personnel	6 243 872
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	930 512
Chap. 66 – Charges financières	295 055
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	136 894
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	1 000 000
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	607 434
Chap. 014 – Autres reversements	261 876

Pour la section d'investissement :

En recettes :

Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	1 000 000
Chap. 024 – Produit des cessions	700
Chap. 10 – Dotations et fonds divers	1 049 158
Chap. 13 – Subvention d'investissement	1 043 120
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 941 344
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts	607 434

En dépenses :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts	551 100
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	70 500
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	2 530 349
Chap. 23 – Immobilisations en cours	2 462 000

Ce chapitre prévoit notamment :

- la réalisation des travaux pour la médiathèque pour un montant de **1 610 000 €**
- les travaux de réhabilitation de la salle Georges Brassens pour **130 000 €**

- les travaux d'assainissement des eaux pluviales du Chemin Pavé pour **430 000 €**

- divers travaux de voirie et d'aménagement d'espaces dont :
 - . la création de la voie entre les services techniques et la pharmacie
 - . la reprise de la voie interne au complexe sportif
 - . l'aménagement d'une aire de rencontre au lotissement Bassin Bleu

Chap. 040 – Opérations de transferts entre sections

27 807

- **M. BADER Ricardot arrive à ce moment et prend place à la table du conseil.**

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article
- voter le budget
- voter les subventions aux associations, inférieures à 23 000 €.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire :

=> **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé **65748**) que pour la section d'investissement

=> A la majorité absolue (**5 abstentions : M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette – M. REMY Michel – M. GRONDIN Jacki – Mme BETON Fernande (par procuration)**) adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

=> Sur l'article **65748**, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer le montant de l'article à la somme de **329 499 €**
- d'attribuer les montants suivants par association bénéficiant d'une subvention de moins de 23 000 € :

Comité des Fêtes	9 000
A.E.T.A.	2 500
Association ADAC	1 000
GIHP	500
Club Les Amis	4 500
GDEC	450
Association sportive du Collège	500
Association sportive Collège Intercommunal Etang Salé/Avirons	150
Association sportive du Lycée	500
(M. REMY Michel, intéressé par l'affaire, quitte la salle au moment du vote)	

Association Métis'sages	300
ASCA	2 000
Jeunesse Sportive et Culturelle du Tévelave	4 000
Club Bouliste des Avirons	1 000
Association Culturelle du Tévelave	1 000
ASPT	1 200
Association SUIVANOU (M. RIVIERE Lucien, intéressé, quitte la salle au moment du vote)	6 000
Association Un autre regard	500
Amicale Fitness Avirons (Mme CADAS Isabelle, intéressée, quitte la salle au moment du vote)	1 000
USDT (M. LESQUELIN J. Hugues et ESCHYLES Gilles, intéressés, quittent la salle au moment du vote)	16 000
Tennis Club des Avirons	3 000
Avirons Foot Vétérans	1 500
Hockey Club	462
Association TRI ARTS	1 500
Avirons Athlétisme	2 500
Judo Club	1 000
Groupe de parents d'élèves de Ravine Sèche	500
Association Fond Maurice	5 000
Association LACS	6 000
Association GYM Avirons	400
Association Réuni Sport	1 500
Et Vie Danse	1 000
Compagnie TAMAM	1 000
CAEP	6 500
Initiatives Familles (Mmes LUCAS Roseline et HEBERT Monique, intéressées, quittent la salle au moment du vote)	4 500
Société Nationale de Sauvetage en mer	1 000
FEDAR	1 837
Sentiers lointain et patrimoine	200
USEP	8 000
Association l'Echiquier du Sud	1 000
FARFAR	2 000
Association YACAA	2 000

.../...

Le **Budget Primitif 2010 -Compte Principal-** est par conséquent arrêté en balance générale comme suit :

	Dépenses : 17 027 726	Recettes : 17 027 726
Fonctionnement	11 385 970	11 385 970
Investissement	5 641 756	5 641 756

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,